

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors  
Nomenclature de l'acte : 1.1 Commande Publique – Marchés publics

### Décision du Président prise par délégation du Comité Syndical

**Objet : Modification d'un marché public en cours d'exécution : Avenant n° 1 au marché « Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie Social Média pour Inspiration Vercors ».**

**Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Comité Syndical en date du 15 octobre 2016 relative à la délégation de compétences de l'assemblée délibérante au Bureau et au Président,
- Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment l'article 27 relatif aux marchés passés selon la procédure adaptée,
- Considérant la décision n° 2019.P 13 en date du 14 mars 2019 attribuant le marché à la société MY DESTINATION pour le montant plafonné à **24 100,00 € H.T.** répartis en prestations fixes pour le montant de 14 100,00 € H.T. et prestations à bons de commande plafonnées à 10 000,00 € H.T..
- Considérant qu'il est aujourd'hui important de générer du trafic depuis les réseaux sociaux vers le site internet inspiration-vercors.com et donc de pouvoir proposer de l'information d'avantage développée,

#### **DÉCIDE**

- de **SIGNER** l'avenant n°1 au marché relatif à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie Social Média pour Inspiration Vercors avec **MY DESTINATION**, 13 rue Camille Godard, 33 000 BORDEAUX, pour la prestation « Production de contenus éditoriaux pour le site [www.inspiration-vercors.com](http://www.inspiration-vercors.com) »,
- de **CONSTATER** que l'incidence financière des modifications intervenues en cours d'exécution de marché s'élève à **2 400,00 € hors taxes**, introduisant un écart de **9,96 %** et portant le nouveau montant du marché public à **26 500,00 € H.T.** répartis en prestations fixes pour le montant de 16 500,00 € H.T. et prestations à bons de commande plafonnées à 10 000,00 € H.T..

**Fait à Lans-en-Vercors,**

**Le 18 juillet 2019,**

**Le Président,**

**Jacques ADENOT.**



